

Céline Kapral vous propose en 2023 pour l'ANM :

Contacts, correspondances et Conventions :

Comment formaliser vos médiations ?

L'entrée en médiation, son processus et son aboutissement nécessitent méthode et vigilance. Les médiateurs nouvellement formés ou expérimentés peuvent préciser leur pratique en suivant cette formation.

Public - Prérequis : Médiateur ayant validé une formation initiale validante en médiation.

Objectifs pédagogiques :

Disposer des outils réflexifs et rédactionnels nécessaires à la médiation conventionnelle et judiciaire, notamment depuis la réforme Loi J 21 et l'obligation de tentative préalable de MARD.

A l'issue de ce stage, le participant sera en mesure :

- ***De préparer une médiation conventionnelle ou judiciaire à l'oral et à l'écrit.***
- ***De rédiger les documents utiles à ces médiations.***
- ***De communiquer en amont en aval de la médiation aux tiers et participants à la médiation.***

Outils et méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et méthodologiques : communication de modèles.

Evaluation des acquis par Mise en situation et cas pratiques, échanges et retours d'expérience.



Modalités et durée du stage : Dates, horaires :

Dates : 1 journée de formation au 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} Trim 2023

Horaires : 09h-12h et 13h-17h avec 1h de pause déjeunatoire

Durée : Formation 1 journée (soit 1 X 7 heures de formation)

Lieu : Stage en salle : Locaux ANM – 2, rue de Colmar – 94300 VINCENNES

OU

Stage à distance : lien visio ZOOM ou équivalent.

Temps synchrone : 07 heures de formation présentielle ou distancielle

Temps asynchrone : Temps de lecture et consultation des documents et bibliographies fournies spécifiques à chaque participant



1. Préparer l'entrée en médiation : Comment proposer d'entrer en médiation ?

- Les différents types de communications et d'échanges avec les participants (téléphone, courriels, courriers ...)
- Qui prend contact avec qui ? (médiation judiciaire et conventionnelle)
- La question des devis et demandes de provision

2. L'acceptation de la mission

- L'accord de confidentialité et La convention de présence des tiers
- La question de l'attestation de tentative d'entrée en médiation
- La convention de médiation



3. La mission et la fin de médiation

- L'accord ou l'absence d'accord
- La question de l'attestation de médiation
- La gestion de fin de mission, la question du suivi en médiation

Intervenante :



Céline Kapral est médiatrice libérale diplômée d'un DU en médiation droit des affaires, spécialisée dans les relations intra et inter-entreprises, agréée par les cours d'appel de Paris et Aix-en-Provence. Elle est également formatrice, chargée d'enseignement en facultés, conférencière, Auteure d'un ouvrage intitulé « Etape Médiation : La Médiation au service de la RSE-O » publié aux Editions Médias & Médiations.

